

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ PAR

MICHEL GERMAIN
À TITRE DE CITOYEN

À LA COMMISSION SPÉCIALE SUR LA LOI ÉLECTORALE

Le mardi, 14 février 2006
© Michel Germain, 2006

MESDAMES,
MESSIEURS,

C'EST AVEC PLAISIR QUE JE ME RETROUVE ICI DEVANT VOUS AUJOURD'HUI, POUR VOUS FAIRE LA PRÉSENTATION DE CE QUI, SELON MOI, CONSTITUERAIT UNE GRANDE AMÉLIORATION, ET SURTOUT UNE GRANDE DÉMOCRATISATION DE NOS INSTITUTIONS POLITIQUES QUÉBÉCOISES.

TRÈS RAPIDEMENT, JE VOUS EXPOSERAI QUELQUES POINTS EXPLICATIFS CONCERNANT MA DÉMARCHE D'AUJOURD'HUI, AVANT D'ENTRER DANS LE VIF DU SUJET, EN VOUS EXPLIQUANT MA VISION À L'AIDE D'UN GRAPHIQUE DÉTAILLÉ.

HISTORIQUEMENT, DEPUIS PLUS DE 40 ANS, ET MÊME SI CHAQUE PERSONNE QUI S'ATTAQUAIT À CETTE TÂCHE AVAIT LA MEILLEURE VOLONTÉ DU MONDE, LA RÉFORME NÉCESSAIRE DE NOS INSTITUTIONS, AVEC LE TEMPS ET LA PRESSION DES DIFFÉRENTS PARTIS POLITIQUES, ÉTAIT INFLUENCÉE, À DIVERS DEGRÉS, PAR DES CONSIDÉRATIONS PLUTÔT ÉLECTORALISTES. ON EN ARRIVAIT SOUVENT À VOIR UNE RÉFORME EN CALCULANT DE QUELLE FAÇON ON POURRAIT LA FAIRE POUR QUE LE PRINCIPE "UNE PERSONNE, UN VOTE" DEVIENNE "UNE PERSONNE, PLUSIEURS VOTES" ET SURTOUT, COMMENT LA RÉFORME POURRAIT PERMETTRE À SON PARTI D'ÊTRE AU POUVOIR À QUÉBEC LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE.

C'EST LA DEUXIÈME PRINCIPALE CONSIDÉRATION QUI M'A MOTIVÉ À ME PRÉSENTER DEVANT VOUS AUJOURD'HUI. MÊME SI JE SUIS MEMBRE D'UN PARTI POLITIQUE ET DE SON EXÉCUTIF DANS LA CIRCONSCRIPTION DE MATAPÉDIA JE VOUS PRÉSENTE AUJOURD'HUI UNE VERSION MISE À JOUR D'UN PROJET DE RÉFORME QUE J'AI MIS DE L'AVANT IL Y A PLUS DE 20 ANS, ALORS QUE JE MILITAIS DANS UN AUTRE PARTI POLITIQUE QUE CELUI D'AUJOURD'HUI.

JE ME TARGUE D'AVOIR RÉFLÉCHI ET PRODUIT LE FRUIT DE CETTE RÉFLEXION EN AYANT TOUJOURS EN TÊTE UNE NON-PARTISANERIE QUI, À MON SENS, EST OBLIGATOIRE POUR RÉVISER EN PROFONDEUR, ET EN FAVEUR DE TOUS LES QUÉBÉCOIS, QUELLE QUE SOIT LEUR OPINION POLITIQUE, NOS INSTITUTIONS.

LA PRINCIPALE RAISON DE MA PRÉSENCE DEVANT VOUS AUJOURD'HUI, EST LE CONSTAT ABSOLUMENT DÉSOLANT QUE JE FAIS DEPUIS QUELQUES ANNÉES, DE LA BAISSÉ D'INTÉRÊT POUR LA POLITIQUE DANS NOTRE POPULATION ET DU RESPECT DE PLUS EN PLUS BAS, QUE PLUSIEURS PERSONNES MANIFESTENT OUVERTEMENT ENVERS NOS FEMMES ET HOMMES POLITIQUES, AINSI QUE NOS INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES. JE ME SUIS DONC POSÉ LA QUESTION :

QU'EST-CE QUI FAIT QUE LA CHOSE POLITIQUE INTERESSE DE MOINS EN MOINS DE GENS ET SURTOUT, QUE LE CYNISME DE CES GENS EST À LA HAUSSE?

ÉVIDEMMENT, IL Y A PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES ET PLAUSIBLES. POUR MA PART, JE CROIS QUE LE PEUPLE SENT, À TORT OU À RAISON, QU'IL A DE MOINS EN MOINS D'EMPRISE SUR LE POUVOIR À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. COMBIEN DE GENS M'ONT DIT QU'ILS ONT DE BONNES IDÉES POUR FAIRE AVANCER LES CHOSÉS DANS CERTAINS DOSSIERS AU NIVEAU LOCAL, RÉGIONAL, VOIRE MÊME NATIONAL, MAIS QU'ILS SONT CONVAINCUS DE NE JAMAIS POUVOIR JOINDRE LES GENS QUI ONT LE POUVOIR ENTRE LEURS MAINS.

MON PROJET DE RÉFORME DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES DU QUÉBEC, APPLICABLE QUE NOUS SOYONS MEMBRE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE OU PAYS SOUVERAIN, EST GUIDÉ D'ABORD ET AVANT TOUT PAR CE GRAND PRINCIPE :

" ÉTABLIR UNE LIGNE DIRECTE ENTRE LE PEUPLE ET PLUSIEURS DE SES REPRÉSENTANTS ET LE POUVOIR EXÉCUTIF À QUÉBEC. C'EST CE QU'ON DÉSIGNERA TOUT SIMPLEMENT, LES CONSEILS RÉGIONAUX "

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENT

VICE-PRÉSIDENT

CHAMBRE DES
REPRÉSENTANTS

125 + 1 / district

COUR SUPRÊME

ou

COUR SUPÉRIEURE

CONSEILS
RÉGIONAUX

25 x 5 CIRCONSCRIPTIONS

45 CANDIDATS

150 citoyens

CABINET

SECRETARIE
D'ÉTAT

COUR SUPÉRIEURE

ou

COUR D'APPEL

PEUPLE FORCES VIVES PEUPLE ELECTEUR

* DISTRICT : TERRITOIRES PREMIÈRES NATIONS

* * 1 Représentant . parti du président + 3 citoyens

1 Représentant 2^e parti du scrutin P^rés. + 2-citoy

1 Représentant 3^e parti du scrutin P^rés + 1 citoyen

ELECTION DATE
FIXE AU 5 ANS

2 MANDATS MAX.
PRÉSIDENTIEL

3 MANDATS MAX.
PARLÉMENTAIRE